

## Handi-Pacte Fonction publique Auvergne-Rhône-Alpes

# FICHE OUTIL

## Evolutions et Relations en Santé au Travail

### Caractéristiques

L'outil **Evolutions et Relations en Santé au Travail (EVREST)** est un **dispositif de veille et de recherche en santé au travail**. C'est un observatoire pluriannuel par questionnaire, construit en collaboration par des médecins du travail et des chercheurs, pour pouvoir analyser et suivre différents aspects du travail et de la santé des salariés. Le recueil des données s'appuie sur un questionnaire très court, qui tient sur un recto-verso, rempli lors des consultations. Ce questionnaire a été pensé pour être proche de la conduite habituelle de l'entretien de santé au travail, afin de s'intégrer au mieux dans la visite. Il contribue à rendre visibles, au niveau collectif, certaines informations qui restent le plus souvent limitées au cadre du colloque singulier entre le salarié et le médecin.

### Objectifs

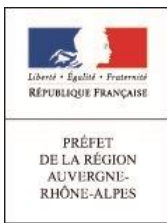
#### Le dispositif vise :

- D'une part à constituer une base nationale, à partir d'un échantillon de salariés (ceux nés en octobre d'une année paire) parmi ceux suivis par les médecins du travail. Cette base est exploitée au niveau national et régional ;
- D'autre part à permettre à chaque médecin participant (ou à un groupe de médecins qui décideraient de se coordonner) de produire des données pour enrichir la pratique de prévention et les réflexions sur le travail et la santé au niveau d'une collectivité de travail (entreprise, collectivité, branche professionnelle,...). Les données sont alors exploitées au niveau local.

### Contenu

L'outil EVREST prend la forme d'un questionnaire qui comprend trois parties :

1. **Une partie administrative**
2. **Une partie sur les conditions de travail et le mode de vie**, renseignée directement par le salarié, seul ou en collaboration avec le médecin du travail. Cette partie aborde les thèmes suivants :
  - Conditions de travail
  - Formation
  - Mode de vie



**3. Une partie sur l'état de santé actuel**, renseignée par le médecin du travail ou l'infirmière, sur la base de ce que décrit le salarié. Trois catégories de questions pour chacun des registres suivants (plaintes, gênes dans le travail, traitement) :

- Cardio respiratoire
- Neuropsychique
- Digestif
- Ostéo-articulaire
- Dermatologie
- Troubles de l'audition

## Disponibilités et conditions d'utilisation

Le questionnaire est disponible en ligne sur le site d'EVREST : <http://evrest.istnf.fr>

Seuls les médecins du travail peuvent s'inscrire dans le dispositif EVREST et bénéficier de la logistique informatique et statistique.

## Intérêts pour les collectivités

Réaliser un diagnostic EVREST en collectivité en faisant un focus sur des points de santé au travail : par exemple sur un secteur d'activité particulier, une problématique de santé, sur des facteurs de risque au travail, etc. Le médecin de prévention pourra peut recueillir et produire des données locales pour une collectivité, pour un secteur d'activité, un bassin d'emploi

De même, la collectivité peut s'appuyer sur les statistiques EVREST pour asseoir une politique de prévention de la santé au travail.